

CARITAS Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra



_Factsheet Almanach social 2013

**Développement social et économique
en Suisse 2011/2012**

L'Almanach social, qu'est-ce que c'est?

L'Almanach social est l'annuaire sociopolitique de Caritas. La première partie de l'Almanach se consacre aux développements sociopolitiques qui ont eu lieu l'année passée. Le développement économique est évalué dans la perspective de la politique de prévention contre la pauvreté. L'édition actuelle met un accent tout particulier sur la politique fiscale.

La seconde partie de l'Almanach social porte sur un aspect thématique particulier. Des auteurs de différents horizons mènent une réflexion sur une question sociopolitique d'actualité et en débattent sous différents angles. Cette année, l'Almanach social 2013 pose la question «Quelle formation contre la pauvreté?».

L'Almanach social paraît depuis 1999. C'est la première publication à avoir analysé et interprété systématiquement les événements sociopolitiques de l'année. Aujourd'hui encore, il met régulièrement le doigt sur les lacunes existant dans la politique de prévention de la pauvreté. L'Almanach social sert de base à l'action politique. Il provoque la discussion entre spécialistes, politiciens et avec l'opinion publique.

En Suisse, comment la situation sociale a-t-elle évolué cette dernière année?

Comparativement à la plupart des pays de l'UE, les effets de la crise financière et de l'endettement des États sont plutôt limités en Suisse. Le chômage de 2,8 pour cent — de 3,1 pour cent en novembre — a même diminué durant les dernières années (2009: 3,7; 2010: 3,9). Pourtant, le nombre de personnes exclues de l'assurance-chômage a augmenté et un nombre croissant de personnes a de plus en plus de difficultés à gagner sa vie sans aide. Quelque 3,5 pour cent des personnes exerçant une activité professionnelle — cela représente 120 000 personnes — sont touchées par la pauvreté. S'agissant des personnes sans formation postobligatoire, la proportion des personnes travaillant qui sont touchées par la pauvreté est considérablement plus élevée (6,7 pour cent)¹. Les familles monoparentales sont particulièrement concernées: 19,9 pour cent des familles monoparentales sont touchées par la pauvreté malgré l'activité professionnelle de l'un de leurs membres. Cela signifie qu'il faut ajouter à ce chiffre de 120 000 travailleurs pauvres un nombre non négligeable d'enfants qui souffrent de la pauvreté de leurs parents. Ce sont là des chiffres effrayants. Le fait que des individus exerçant une activité professionnelle ne soient pas en mesure d'assurer leur existence et celle de leur famille est tout simplement inacceptable. D'autre part, le chômage de longue durée des plus de 45 ans et la dépendance à l'aide sociale qui en découle ont également augmenté. Un nombre proportionnellement élevé de personnes ayant une formation postobligatoire se trouvent dans cette situation, ce qui montre bien que la formation complémentaire est insuffisamment encouragée.

Quelle évolution est-elle particulièrement préoccupante?

L'écart entre les bas revenus et les revenus élevés continue de se creuser. Selon Bilan, en 2012, les 300 personnes les plus riches possédaient 31 milliards de francs de plus que l'année précédente. Au total, ils possèdent 512 milliards de francs. Parallèlement, la charge des dépenses obligatoires pèse davantage sur les bas revenus. En Suisse, une famille sur quatre ne dispose pas de réserves suffisantes pour faire face à une dépense inattendue de seulement 2000 francs (données 2010). Quelque 600 000 personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté et 400 000

¹ http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/20/01/new/nip_detail.html?gnplD=2012-177

personnes de plus sont menacées de pauvreté. Les familles sont particulièrement concernées, et parmi elles, les familles monoparentales et les familles ayant trois enfants et plus.

La mutation de la politique fiscale en faveur des personnes aisées et des entreprises s'est poursuivie l'an passé. Entre 1990 et 2006, l'imposition des gains des entreprises est passée de 19,3 pour cent à 7,1 pour cent. Si les entreprises étaient imposées aujourd'hui comme elles l'ont été en 1990, l'État aurait engrangé des dizaines de milliards de francs supplémentaires (2006: 28,7 milliards de francs). L'impôt sur la fortune a également baissé ces dernières années. Dans le canton de Lucerne, par exemple, il est passé de 6,4 pour mille à 2,4 pour mille. Ce fait a engendré une pression excessive sur les acquis sociaux. Il manque les moyens nécessaires à des investissements pourtant absolument nécessaires pour la compensation sociale.

En Suisse, on constate un problème de répartition.

Que peut faire la politique?

En Suisse, le potentiel des recettes fiscales est considérable. Les parlementaires devraient renoncer à offrir de nouvelles baisses fiscales et imposer au contraire les gains des entreprises, la fortune et le patrimoine de manière plus équitable.

Il est important de tenir compte, non seulement des recettes, mais aussi de l'utilisation des fonds publics. Les recettes doivent bénéficier à celles et ceux qui sont exclus du développement économique. Pour l'avenir, il faudrait donc investir davantage dans la prévention de la pauvreté et mieux assurer, solidairement, les risques sociaux. Les excédents de recettes doivent garantir le financement de la sécurité sociale et améliorer les offres en matière de formation, de prise en charge, de soins et de culture. Il est absolument nécessaire, et faisable, d'opérer un changement de cap dans la politique fiscale.

**Sozialalmanach 2013
Das Caritas-Jahrbuch zur sozialen Lage
der Schweiz**

Schwerpunkt: Bildung gegen Armut
Luzern, Dezember 2012, ca. 240 Seiten, CHF 34.-
ISBN: 978-3-85592-130-0

Caritas-Verlag
Löwenstrasse 3, Postfach, CH-6002 Luzern
Telefon +41 41 419 22 22, Fax +41 41 419 24 24
info@caritas.ch

Für alle Titel des Caritas-Verlags:
www.caritas.ch/shop



L'Almanach social 2013 n'est disponible qu'en allemand

Accent thématique: quelle formation contre la pauvreté?

Ce que l'on sait

Une éducation et une formation lacunaires représentent un important facteur de pauvreté. En effet, dans la société moderne de la Suisse, la formation est véritablement une matière première. Et pourtant, la formation n'est pas garantie de la même manière pour tous: l'origine sociale détermine considérablement le nombre d'années de scolarisation des individus, l'encouragement qui leur est prodigué et le niveau de formation qu'ils réussissent à atteindre.

Le système de formation complémentaire, lui aussi, contribue aux inégalités. Les personnes bien qualifiées sont plus nombreuses à profiter des possibilités de formations continues – les personnes peu ou pas qualifiées travaillent, elles, dans des conditions précaires et ne sont pas encouragées à poursuivre leur formation. Il est donc du devoir des employeurs d'améliorer les possibilités de formations continues pour leurs collaborateurs.

Conclusion: la politique de l'éducation et de la formation joue un rôle central dans la prévention de la pauvreté. Le système de l'éducation et de la formation doit contribuer à l'égalité des chances et à la garantie du minimum vital en offrant toute une palette de possibilités, d'accès et de passerelles.

Faits et données

- Deux tiers des personnes recourant à l'aide sociale et âgées de 18 à 25 ans n'ont pas suivi de formation post-obligatoire.
- La proportion des femmes sans formation professionnelle est plus élevée (19%) que celle des hommes (11,5%).
- Plus de 15 pour cent des personnes en âge de travailler n'ont pas de formation professionnelle: cela représente plus de 650 000 personnes.
- Près de 70 pour cent des jeunes recourant à l'aide sociale n'ont pas terminé leur formation professionnelle.
- La proportion de working poor sans formation s'élève à 11 pour cent – dans l'ensemble de la population, il s'agit seulement de 4 pour cent.
- 17 pour cent des jeunes de 15 ans ne savent pas lire couramment.
- 4000 à 5000 élèves (5 à 7 pour cent) quittent chaque année l'école obligatoire avec des lacunes dans leurs connaissances de la lecture suffisamment importantes pour limiter considérablement leurs possibilités de choix d'une formation professionnelle.
- En Suisse, 800 000 personnes de 16 à 65 ans sont illettrées; parmi elles, 366 000 sont suisses et 415 000 sont de nationalité étrangère.
- En ce qui concerne ses investissements en matière de formation et d'éducation, la Suisse se situe légèrement en dessous de la moyenne de l'OCDE (5,7 pour cent du PIB, la moyenne de l'OCDE étant de 5,9 pour cent).
- La Suisse n'investit que le 0,19 pour cent de son PIB dans l'éducation de la petite enfance – en France, ce taux est de 0,64 pour cent et en Autriche, il est de 0,41 pour cent.
- Bien que l'offre concernant la petite enfance ait augmenté de 70 pour cent durant ces huit dernières années, d'énormes différences quantitatives et qualitatives existent entre les cantons et les communes. Pour l'heure, il n'existe toujours pas de véritable stratégie dans le domaine de l'encouragement précoce. La commission de l'UNESCO constate qu'en Suisse, le fait qu'un enfant puisse profiter d'une prise en charge complétant les possibilités familiales, qu'au contraire ses parents n'arrivent pas à trouver une place pour leur enfant, ou ne lui trouvent qu'une place de mauvaise qualité, relève du hasard.

Nos recommandations

L'accès aux activités de formation doit être garanti pour toutes et tous indépendamment des ressources financières, de l'âge et de l'origine. La formation doit être reconnue comme un investissement pour l'avenir.

Il faut donc un plan national d'éducation et de formation sous l'égide du gouvernement fédéral qui inscrit politiquement le concept de l'apprentissage durant toute la vie et met en place les conditions-cadres permettant la mise en œuvre par les cantons.

Caritas Suisse recommande:

- D'améliorer l'encouragement précoce
- De renforcer le travail parental
- De lutter contre l'illettrisme
- D'assurer la formation professionnelle
- De favoriser la formation après-coup et la formation continue pour les personnes défavorisées
- D'encourager la formation pour les personnes âgées

Mesures concrètes

- 1 Des structures de formation encourageant l'intégration des groupes défavorisés (structures de jour, écoles de jour)
- 2 Investir dans la formation du corps enseignant qui doit travailler de plus en plus dans un contexte interculturel
- 3 Promouvoir pour les parents des offres de formation facilement accessibles, également informelles, et garantir des cours de langues
- 4 Revaloriser les œuvres pour la jeunesse et encourager la collaboration entre les écoles, les communes et les œuvres pour la jeunesse
- 5 Renforcer les offres informelles de formation pour toutes les tranches d'âges
- 6 Encourager la formation professionnelle duelle – par exemple par le biais de fonds dédiés à la formation professionnelle ou de réductions d'impôts pour les cours
- 7 Garantir la formation des apprentis par le biais de bourses ou de bons de formation
- 8 Reconnaître les prestations de formations informelles et permettre la formation de récupération
- 9 Permettre la formation continue par le biais de: possibilités de formation intégrées à l'emploi, permissions pour formation, paiements compensatoires

